



JANVIER 2013
N° 242

f lé a c

contact



Ville
amie des
enfants

Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr



*Le Conseil
Municipal d'Enfants
et le
Groupe de Jeunes
de la MJC
décorent
le Centre Commercial*



*Samedi 15 décembre,
sous la pluie...*

VŒUX

Le conseil municipal et l'équipe du journal vous souhaitent d'Excellentes Fêtes et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2013.

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 29 novembre 2012. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Décision Modificative Budgétaire - DM n°6 :

Il est indispensable compte tenu de l'avancement du travail effectué dans le cadre de la révision du POS en PLU de financer **une étude d'évaluation agricole**, son coût s'élève à **3 795 €**. Cette étude sera réalisée par la Chambre d'Agriculture.

Il est aussi nécessaire de compléter le financement des travaux de voiries 2012 pour **3 000 €**.

■ Garantie partielle d'emprunts – projet ERILIA de 20 logements publics chemin de l'Etang :

Suite à l'évolution du projet, la ville de Fléac accorde sa garantie à hauteur de 50% (50% garanti par le département) pour le remboursement d'emprunts avec préfinancement d'un montant total de **1 907 128 euros** que la société ERILIA se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer l'opération de construction de 20 logements individuels locatifs de l'ensemble immobilier «Les Villas du Festival» à réaliser rue du Bois Renaud dans la commune de Fléac.

■ Transfert des espaces communs de lotissement dans la propriété communale – Lotissement «La Cerisaie» :

Ce lotissement, situé impasse de la Cerisaie, comprend 38 maisons individuelles.

La rétrocession de ces espaces communs dans la propriété communale avait été demandée par le lotisseur dès 2009 et par l'association syndicale, mais la demande de rétrocession n'a pas pu être présentée à l'Assemblée plus tôt, faute de travaux rendus conformes d'une part et faute de transmission des pièces techniques de conformité et de recollement aux concessionnaires de réseaux d'autre part.

Depuis un avis favorable a été émis pour l'intégration du réseau du lotissement dans le domaine communal.

Les espaces communs comprennent la voirie interne du lotissement pour 8 3644 m2 et une parcelle pour chemin piéton de 20 m2.

■ Versement d'une participation financière relative à l'organisation du transport scolaire : convention entre le Grand Angoulême et la Commune de Fléac :

Depuis les premières lois de décentralisation de 1983, la compétence «transport scolaire» a été confiée à la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, organisateur de 1^{er} rang.

En conséquence, pour organiser leurs transports scolaires propres, les Communes (organisatrices de second rang) doivent conclure une convention d'organisation avec le Grand Angoulême.

Cette convention est renouvelée et prend effet au 01/01/2012 et s'achèvera au 31/12/2016.

Pour l'année 2012, le reversement d'une partie de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD) apportée par l'Agglomération à la Commune en 2012 est de 27 532,98 € pour les 2 circuits scolaires (Nord et Sud).

Pour information : en 2011, la DGD finançait le service de ramassage scolaire de la Commune à hauteur de 51 % du coût du service, l'usager (parents) à hauteur de 8 %, le contribuable à hauteur de 41 %.

Le forfait mensuel sur 10 mois payé par l'usager est de 11 € depuis le 1^{er} septembre 2012.

■ Intercommunalité : modification des statuts du SDITEC :

Le Président du Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication (SDITEC) nous informe que le dernier Conseil Syndical a décidé de modifier les statuts pour :

- Introduire la notion de plans de services,
- Introduire un nouveau calcul du quorum afin de le simplifier,
- D'autoriser l'élection des délégués après chaque renouvellement de mandat en début de mandature, par le vote électronique ou par correspondance.

■ Intercommunalité : convention hivernale des réseaux routiers avec le Grand Angoulême :

Comme l'an passé, il est accepté de renouveler la convention conclue entre les Communes de Fléac et de St Yrieix avec la Communauté d'Agglomération du grand Angoulême pour le traitement du réseau routier du Grand Angoulême au Parc Euratlantique et pour une durée de 4 mois du 15/11/2012 au 15/03/2012. Fléac prend en charge la surveillance et le traitement des voies et aménagements décrits dans la convention dans les mêmes conditions que le routier communal, le Grand Angoulême s'engage à rembourser à la Commune de Fléac les frais engagés comme prévu par la convention.

■ Convention de déneigement entre la Commune et le Département de la Charente :

La commune de Fléac accepte de conventionner avec le Conseil Général de la Charente pour intervenir sur le réseau routier départemental dans l'objectif de désenclaver plus rapidement les secteurs bâtis en les raccordant sur le réseau prioritaire traité par le service départemental. En contrepartie, le Conseil Général aidera la Commune pour acquérir du matériel et à reconstituer le stock de sel communal au prorata de la quantité consommée sur les voies départementales. Pour l'année 2012, le Département participerait à hauteur de 50 % pour l'achat d'une lame de déneigement.

■ Intercommunalité : Charte Antennes Relais :

Les communes avaient sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême afin d'établir une charte commune concernant les antennes relais. Cette charte règlemente les activités de télécommunication afin d'améliorer et d'amplifier les échanges avec les opérateurs de téléphonie mobile ou de boucle locale radio et de permettre une meilleure transparence des informations relatives aux déploiements et aux caractéristiques techniques des infrastructures de ces opérateurs.

La commune approuve cette charte, qui a déjà eu l'aval du Conseil Communautaire, le 16 juin 2012 et des opérateurs de télécommunication en juillet 2012.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des Anciens aura lieu à la salle des fêtes de Fléac le dimanche 20 janvier 2013.

Il est offert par la municipalité aux personnes nées avant le 31 décembre 1947, ainsi qu'à leur conjoint.

Les invitations vous parviendront par courrier.

Pensez à **confirmer votre participation avant le vendredi 11 janvier.**

Celles et ceux qui n'auraient pas reçu d'invitation, voudront bien se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.



JACQUELINE ZABALA

Jacqueline ZABALA, nous a quitté ce samedi 8 décembre, à l'âge de 91 ans. Après des soucis de santé, qui l'avaient éloignée momentanément de Fléac, elle avait retrouvé une place à l'EHPAD de Fléac, pour lequel elle avait beaucoup d'attachement. Elle se disait ainsi satisfaite : «d'avoir retrouvé son fief». Cette commune qu'elle aimait par-dessus tout.

Elle a été d'abord institutrice à l'école primaire de Fléac avant d'en devenir la directrice. Elle fut également au service de la commune pendant 24 ans, conseillère municipale de 1977 à 1989, puis adjointe aux affaires sociales de 1989 à 2001. Son nom reste associé à des réalisations majeures de la commune. La MJC, tout d'abord,

dont elle a été présidente de 1972 à 1975, pour ensuite suivre avec assiduité chaque conseil d'administration. Le Club des Aînés, qu'elle a créé en 1977 et présidé jusqu'en 2000, et dont elle est restée une fidèle adhérente. Elle avait été nommée présidente d'honneur de ces deux structures. Au-delà de ces faits, M^{me} ZABALA était passionnée par Fléac et les Fléacois et très active dans tous les domaines. Même avec la venue du grand âge, elle continuait à assister régulièrement aux séances du conseil municipal et aux diverses manifestations locales.

C'était une citoyenne et une femme exemplaire, qui a marqué de son empreinte la vie Fléacoise.

Au revoir Jacqueline.



TRAVAUX 2012

L'année 2012 a été riche en travaux.

L'école primaire : les dalles de sol étaient en mauvais état, nous avons dû les remplacer. Après le désamiantage réalisé par une entreprise extérieure (LEBEC) pour un coût de 31 000 €, nos techniciens ont refait un nouveau carrelage dans l'ensemble des classes.



Carrelage à l'école

Le toit terrasse ayant des infiltrations d'eau, l'étanchéité a été refaite cet été par l'entreprise DME de BALZAC (coût 12 000 €).

Dans le courant de l'été des stores ont été posés devant les baies exposées au sud pour un montant de 9 000 €.

Coût total des travaux aux écoles : 31 000 € de désamiantage + 22 000 € de carrelage + 12 000 € d'étanchéité + 9 000 € de stores + 3 300 € de rideau métallique de protection de la classe informatique = 77 300 €.

MJC : Pour augmenter la surface de loisirs des jeunes, nous avons aménagé une salle au premier étage qui servait de grenier. Les travaux réalisés par les services techniques ont consisté à faire l'isolation, le chauffage, l'électricité, la peinture. Coût des travaux : 15 000 €.



Local Jeunes à la MJC

Centre commercial : la commune possédant un local vide de 130 m² au centre commercial, il a été décidé de louer cet emplacement à M^{me} DA SILVA, habitante de FLEAC, qui nous a proposé la création d'un restaurant. Nous avons accepté son projet et réhabilité par nos services techniques cet emplacement (coût 46 500 €) pour le livrer terminé le premier décembre.



Restaurant «Le Duo»

Mairie : changement des fenêtres du 1^{er} étage et du bureau du Maire réalisé par la société BROUSSARD pour un montant d'environ de 12 000 €.

Peinture de la salle du conseil municipal et du bureau du maire réalisée par nos techniciens.

Voiries :

Travaux réalisés par nos services :

- Construction d'un mur de clôture, rue du Pible, avec création d'un trottoir pour améliorer la visibilité et la sécurité des piétons.



Aménagement sécurité rue du Pible

- Rue de la Brande, renforcement de la chaussée par enrochement du bas coté et re-profilage du fossé.

Travaux réalisés par la SCOTPA :

- Rue des Vignes Jaunes : réfection de la bande de roulement 35 188 €.



Rue des Vignes Jaunes

- Rue de la Vallade : réfection de la couche de roulement et des trottoirs 15 495 €.



Rue de la Vallade

- Rue de la Martine : extension du trottoir et réfection de la bande de roulement 3 715 €.

- Rue des Sablons : réfection de la bande de roulement 9 613 €.

Travaux, pour environ 33 000 €, restant à réaliser prochainement :

- Parking du Presbytère,
- Chemin de Pierre Ladre,
- Impasse des Sablons.

RECENSEMENT À 16 ANS, OBLIGATOIRE

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale. **L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré

reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :
l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Dans le cadre de la modernisation de l'état, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site :

www.modernisation.gouv.fr
rubrique «le recensement citoyen en ligne».

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers www.ac-poitiers.fr - rubrique «espaces jeunes - parcours citoyen».

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services :

Mail : bsn-poi.sga@defense.gouv.fr

Tél. : 05.49.00.24.69 - Fax : 05 49 00 22 81

Courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX

INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION



Le mardi 30 novembre 2012, la station d'épuration «Les Murailles» de Fléac, a été inaugurée, deux ans après la pose de la première pierre, le 08 décembre 2010. M. Marc Abadie, directeur

général de l'agence Adour-Garonne, M. Philippe Lavaud, président du Grand Angoulême, M. Denis Dolimont vice-président chargé de l'environnement et M. Guy Etienne maire de Fléac ont coupé le ruban inaugural.

Cette station a été financée par le Grand Angoulême pour 16 millions d'euros et par l'agence Adour-Garonne pour 3 millions d'euros.

Cette station construite aux normes «Hautes Qualités Environnementale» est destinée à remplacer celles de Fléac, Linars, St Saturnin, Nersac, La Couronne et à délester la station d'épuration Angoulême/Frégeneuil.

Guy Etienne, lors de son intervention, conclut par ces mots : «La réalisation de la station d'épuration, au



MM. Marc Abadie, Philippe Lavaud, Denis Dolimont et Guy Etienne

lieu-dit les Murailles, constitue un acte de solidarité exemplaire de la part des 4 000 habitants de Fléac puisque la capacité de 6 000 m³ d'eau usée par jour correspond à une communauté de 60 000 habitants. L'accueil d'un tel équipement souligne notre volonté de coopérer au développement de l'agglomération».

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES POUR FLEAC

Consultable sur le site du Conseil Général «cg16.fr»
Voici la liste des assistantes, actuellement en exercice, agréées par le département :

BASPEYRAS Sylvie, 08 Résidence Les Provençales, tél. : 06.81.30.95.75
BERNARD Anna, 10 Bis Rue de la Vergne, tél. : 06.09.85.68.58
BIZIOU Virginie, 6 Impasse du Ri, tél. : 06.85.54.18.51
CHARRIER Séverine, 04 Rue de la Cersaie, tél. : 05.45.22.89.14
CLEMENCEAU Isabelle, 01 Rue de la Brande, tél. : 05.45.67.86.65
DELPORTE Laurence, 86 Bis Rue du Tridou, tél. : 06.07.69.54.12
GASNIERE Nathalie, 07 Rue de la Cersaie, tél. : 05.45.70.86.15

HARDOUIN Isabelle, 24 Résidence de Badoris, tél. : 06.69.30.44.98

HOUÉE Marie Gabrielle, 08 Impasse du Ri, tél. : 05.45.64.13.78

JUBEAU Marjorie, 13 Rue des Vallades, tél. : 05.45.91.28.63

LABROUSSE Fernanda, 44 Impasse des Vignes de Badoris, tél. : 09.54.11.01.49

LEDOIGT Stéphanie, 12 Impasse des Vignes de Badoris, tél. : 06.83.56.49.30

LEDUC Marylord, 32 Résidence de Badoris, tél. : 05.45.96.05.76

LEFEVRE Laure, 36 Rue des Marronniers, tél. : 06.03.91.59.32

LEPERS Isabelle, 02 Résidence de la Pommeraie, tél. : 05.45.61.62.53

MAZEAUD Christelle, 16 Résidence de la Pommeraie, tél. : 05.45.21.73.74

MERCIER Virginie, 05 Bis Route du Grand Maine, tél. : 05.45.91.79.96

POUPEAU Sonia, 03 Rue de la Touche, tél. : 09.52.06.58.19

REMY Sandrine, 02 Impasse de la Gounerie, tél. : 05.45.24.99.17

RICHEZ Estelle, 34 Rue de la Cersaie, tél. : 05.45.21.61.89

ROGEON Karine, 42 Bis Rue du Grand Maine, tél. : 06.32.14.66.92

ROMAIN Jacqueline, 25 Rue des Vignes Jaunes, tél. : 05.45.91.21.03

VINCENT-TESSERON Véronique, 22 Impasse des Vignes de Badoris, tél. : 05.45.91.01.98

LES PETITES MARMOTTES



Veillez trouver, ci-dessous la liste des assistantes maternelles adhérentes à l'Association ayant des places disponibles.

M^{me} Christelle MAZEAUD : 05 45 21 73 74

M^{me} Marie-Gabrielle HOUÉE : 05 45 64 13 78

M^{me} Laurence DELPORTE : 09 74 76 12 60

Le jeudi 22 novembre, nous sommes allés rendre une petite visite aux résidents de la maison de retraite de Fléac.



Nous avons confectionné tous ensemble des boules de Noël.

Au mois de décembre, nous avons fêté l'anniversaire d'Arthur.



Retrouvez sur notre site «lespetitesmarmottes.fr» la liste complète des Adhérentes à l'Association, le calendrier des activités et les informations utiles.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS : ELECTIONS ET MISE EN PLACE



Le nouveau conseil municipal des enfants

Le jeudi 25 octobre 2012, les élèves de CE2 et CM1 ont élu leurs représentants au conseil municipal d'enfants pour l'année scolaire

2012/2013. Ce conseil comporte 9 membres.

Les enfants ayant un mandat de 2 ans, seuls les CM1 sont à renouveler. Il y avait 5 sièges à pourvoir parmi 12 candidats.

Le vote a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie, encadré par le personnel municipal et les élus.

La proclamation des résultats est la suivante :

Les 5 Représentants des CM1 (élus cette année) : Sarah PARENTEAU, Anaïs GUILLEMET, Mattis LEBAUD, Titouan CONSEIL, Noémie SUCHARYNA,

4 Représentants des CM2 (anciens CM1 élus en 2011 et poursuivant leur mandat en 2012) : Elsa GAYERIE, Jeanne DAVID, Alicia ELAHIANI, Teddy DUQUERROY. Félicitations aux nouveaux élus.

La première réunion pour l'installation du nouveau conseil municipal d'enfants s'est déroulée le samedi 17 novembre. Leurs souhaits portaient principalement sur la sécurité, les aménagements cyclables, les passages protégés, etc...

Une succession de projets ont été évoqués :

- Participation à la décoration (page 1) du centre commercial pour Noël,
- rencontre et visite de l'EHPAD,
- cours de secourisme,
- travail avec l'Unicef,
- visite d'un centre de tri des déchets, de la station d'épuration de Fléac,
- et participation à une journée propre.

MÉLANGES FLÉACOIS... SECTION HISTOIRE LOCALE DE LA MJC

LES COLLIN DE LA VERGNE, PROPRIETAIRES A FLEAC DANS LA DEUXIEME MOITIE DU XIXE SIECLE

Confiés à la section Histoire locale des documents, lettres pour l'essentiel, nous donnons un éclairage concret sur la vie de propriétaire terrien à Fléac au XIXe.

Les Collin habitaient le logis de la Vergne, proche de la RN 141.

Ils ont été tour à tour, et souvent en même temps, exploitants agricoles, viticulteurs, bouilleurs de cru, conseillers municipaux, acteurs de la vie politique locale, syndicalistes, porteurs de la parole collective auprès des autorités, experts, et même agents de l'administration...

La famille Collin possède la Vergne, le logis et les terres alentour, au moins depuis 1849. On sait que la propriété avait été saisie, puis vendue comme bien national en 1794 à une famille bourgeoise. Le lot principal, comprenant le logis et les terres autour, a été partagé en 1815 et revendu à des exploitants locaux. Les Collin ont donc acquis la propriété entre 1815 et 1849. Aujourd'hui le logis est toujours propriété de la famille.

Receveurs-buralistes à Fléac

Pierre Collin est receveur-buraliste dès 1849. C'est l'entrée de la famille dans le corps des fonctionnaires ou assimilés. Pour obtenir le poste en 1893, son fils, Pierre-Eugène, fait état de son passé militaire. C'est un gage de dévouement, voire de moralité. On sait qu'après 1918 ces postes seront réservés aux gueules cassées, les blessés de la guerre. Pour des propriétaires terriens, et viticulteurs, gérer le registre des contributions indirectes était sans doute important.

Viticulteurs et bouilleurs de crus

En 1904 la famille Collin commercialisait des vins et eaux de vie sous l'appellation «Le clos de la Vergne». Le rouge se vendait quarante-trois francs l'hectolitre, l'eau

de vie de 1900 quatre francs la bouteille. Mais le cru 1848 était à vingt francs.

A l'époque tout le vin blanc, issu des cépages Colombard, Folle-Blanche, Chaloche, était transformé en eau de vie. Seul le rouge se commercialisait.

Experts et médiateurs

La famille jouissait d'une compétence technique ou d'une notoriété certaine car elle se voyait confier des missions de médiation concernant des différends d'ordre économique. C'est le cas de Pierre Collin qui intervient lors d'un conflit de carriers à Chateaufeu.

Citoyens délégués

Pierre-Eugène Collin, conseiller municipal de Fléac fils de Pierre Collin, s'adresse directement au préfet concernant un ponceau de drainage le long de la RN 141.

En 1893 le Préfet invite M. Collin à la Préfecture pour régler ce problème un peu confus.

Plus tard Léon Collin se fera le porte-parole de Fléacais qui l'interpellent au sujet d'un instituteur notoirement incompetent :

«Les soussignés, ouvriers, propriétaires, pères de famille et habitants de la commune de Fléac, vous prient de vouloir bien faire les démarches nécessaires auprès de Monsieur le Préfet pour obtenir le changement de l'instituteur actuel de Fléac. Des motifs que Monsieur l'Instituteur doit savoir nous forcent à renvoyer nos enfants à l'école de Venat située à plusieurs kilomètres de notre domicile».

On peut remarquer que l'école est alors une préoccupation majeure des habitants, y compris les plus modestes. Elle représente pour eux le principal vecteur d'ascension sociale.

A suivre...

P.S. : Les familles Buzin-Chauvaud, viticulteurs à Fléac, et Collin-Daniel, actuels propriétaires du logis de la Vergne, sont des descendants des Collin.

J. Noël Paquier



Le logis de la Vergne : sous l'élégante terrasse à balustres, l'entrée des chais

On rencontre d'abord Pierre l'aîné, mais aussi ses fils Léon, Jules, et Pierre qui se fait appeler Eugène. Si les prénoms changent, on sent qu'à travers les lettres l'instruction reste la même, la ligne de conduite identique et l'engagement permanent.

TENNIS CLUB DE FLÉAC

Comme chaque année le **TOP16** qui s'est déroulé du 27 octobre au 05 novembre a connu un beau succès. Les nombreux participants ont du déjouer les intempéries pour entrer en lice et pour certains aller jusqu'en finale. Merci à tous ceux qui ont permis que le tournoi se déroule dans les meilleures conditions, que ce soit par le prêt des salles couvertes ou par l'accueil des participants.

Un grand merci à Thierry qui passe ses nuits et ses jours à faire les tableaux..., il en oublie même de se raser !... faisant de son mieux pour contenter tout le monde... et ce n'est pas facile !

Voici les résultats des finales dans les différentes catégories :

Filles :

9-10 ans : Emy BLOUIN (La Rochefoucauld) gagne contre Raphaëlle THOMAS-ROY (Gond Pontouvre).

11-12 ans : Manon LOYER (Magnac) gagne contre Clara DEVAUTOUR (Magnac).

13-14 ans : Gaëlle DOSIMONT (Barbezieux) gagne contre Apolline LAMY (Petit Fresquet).

15-18 ans : Aline BOUTHINON (Roullet) gagne contre Eloïse PINEAU (Roullet).

Garçons :

8 ans : Eluan BABAUD (Ruffec) gagne contre Come LAMY (Petit Fresquet).

9-10 ans : Ronan BELLAUD (TCMA) gagne contre Paul BOISSEAU (TCMA).

11-12 ans : Théo DANIEL (La Rochefoucauld) gagne contre Nicolas WYBRECHT (St Yrieix).

13-14 ans : Baptiste FEDER (TCMA) gagne contre son jumeau Paul FEDER (TCMA).

15-18 ans : David HIBELLOT (Barbezieux) gagne contre Théo PARÉDES (TCMA).

RENCONTRES ARTISTIQUES DE FLÉAC

Ces Rencontres Artistiques de Fléac, sont organisées conjointement par la section photo de la MJC et la mairie de Fléac. Pour cette 4^{ème} édition le thème du concours photo était : «Le Sport», avec une cinquantaine de photos en sélection.



«Grand Prix du Jury et du Public» 2012

Planche à roulettes

Résultats

Concours Photos :

Grand Prix du jury et du public :

Jean Pierre MAGNOU de Linars,

1^{er} Prix Couleur :

Francis DELTEIL de Linars,

2^{ème} Prix Couleur :

Alain SUTRE de Montbron,

3^{ème} Prix Couleur :

Jean Pierre MAGNOU de Linars,

1^{er} Prix Noir & Blanc :

Claudette RIGAUD de Ruelle.

Cette exposition photo était complétée par la présence d'Hélène Van Cuyck avec ses peintures ayant pour thème le rugby, de Dominique Villesange présentant ses sculptures en terre cuite «Les Marathonniens», de Jean-Louis Dugarry avec ses sculptures en plâtre sur le sport et le



Exposition salle du Château

voisin Henry Sabouraud avec une collection sur le cyclisme et présentant un authentique vélo «spécial pavé du nord» du début du 19^{ème} siècle.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 23 & 24 novembre 2013 avec un thème festif : «La Musique». Que vous soyez peintres, sculpteurs ou photographes amateurs n'hésitez pas à nous contacter au 06 08 77 57 50 pour participer à l'édition 2013.

TÉLÉTHON 2012

Cette édition du Téléthon «Linars/Fléac» a débuté au Foyer Résidence de Fléac, le mardi 4 décembre, avec la participation des résidents et du club des aînés, pour un après-midi autour du jeu. Le vendredi 7 décembre, enfants, parents et instituteurs de l'école maternelle se sont mobilisés autour de la confection d'un massif de fleurs et de la vente de gâteaux apportant ainsi leur contribution.

Toutes les autres manifestations, le samedi 8 décembre, avaient pour point central la salle des fêtes

de Linars, avec la randonnée pédestre, les balades à moto. L'après-midi a été ponctué par de nombreuses animations avec concours de belote, vente de gâteaux et fleurs, animations jeux vidéo. Les enfants ont été présents tout au long de cette journée, le club de danse de Linars, les chants et danses des enfants du périscolaire de Linars, les démonstrations des jeunes de la Boxe Française et pour terminer l'école de musique de Linars. Cette journée Téléthon s'est conclue par un pot de l'amitié offert par les 2 municipalités avant de passer à

table pour le repas de clôture, avec 200 convives. Encore un énorme coup de chapeau aux jeunes, encadrés par Nathalie, qui ont assuré, avec brio, le service du repas.

Cette édition 2012 a permis de récolter sur nos deux communes la somme de 2 750 €.

Si nous constatons un léger fléchissement au niveau national, nous ne pouvons pas en dire autant de la participation des habitants de Linars-Fléac.

Merci pour votre générosité.



Plantation de fleurs à la Maternelle



Départ de la randonnée



Démonstration de Zumba - Périscolaire

PARENTS D'ÉLÈVES FCPE



L'association des Parents d'Élèves FCPE de Fléac vous souhaite une bonne année 2013.

Nous tenons, avant tout, à vous remercier pour votre participation aux diverses manifestations que notre association met en place pour aider financièrement les multiples projets des écoles maternelle et primaire de Fléac.

Aperçu de Manifestations déjà menées :

• Repas de Noël des écoles

(15 décembre 2011) :

Pour la 2^{ème} année consécutive, 4 parents d'élèves de notre association ont aidé (service, rangement et nettoyage) le personnel communal des cantines maternelles et primaires lors du repas de Noël. Les parents d'élèves ont découvert le déroulement du repas et discuté avec les enfants et le personnel communal. Un moment très enrichissant qui s'est conclu par le repas de Noël des adultes.

• Bourse aux jouets et aux livres

(fin octobre 2012) :

Dépôts de jouets et livres par qui veut, puis revente par notre association au grand public.

Cette année, près de 70 personnes ont déposé jouets et livres et ce sont plus de 1000 articles qui ont été vendus. Bénéfices : 380 € Dons directs aux écoles : 200 € (pour chaque école). Vols enregistrés : 20 jouets soit environ 60€ de pertes...

• Benne à papier (1 fois par trimestre) :

Une benne est installée devant l'école primaire (durant un week-end) pour y déposer papiers, cartons et magazines. La 1^{ère} édition (mi-octobre) a permis de récolter 3.7 tonnes de matière soit un bénéfice de 187 €. Les prochaines dates sont :

du 11 au 14 janvier 2013 et du 8 au 11 mars 2013 (puis en mai et juin).

POUR CONTACTER LES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE DE FLÉAC :

L'association FCPE Fléac :

fcpe.fleac@laposte.net

La présidente (Cécile Martinez) :

cecile.jchris@orange.fr

La secrétaire (Sandrine Rapnouil) :

sandrine.damien@cegetel.net

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013 À RETENIR :

Date	Manifestation	Diverses informations
11 au 14 janvier	Benne à papier	du vendredi dès 8h45 au lundi jusqu'à 8h30
08 au 11 mars	Benne à papier	du vendredi dès 8h45 au lundi jusqu'à 8h30
Vend. 15 mars	Boum	19h30 à 22h (CE2 - CM1 - CM2)
Dim. 07 avril	Bourse de Printemps	Vente de vêtements enfants et jouets d'extérieur
03 au 06 mai	Benne à papier	du vendredi dès 8h45 au lundi jusqu'à 8h30
21 au 24 juin	Benne à papier	du vendredi dès 8h45 au lundi jusqu'à 8h30
Vend. 28 juin	Fléac en Fête	Pêche à la ligne
Fin juin	Fête des écoles	Pêche à la ligne, structure gonflable, tombola

CLUB DES AÎNÉS

Assemblée Générale

Le Club des Aînés

tiendra son Assemblée Générale,

le jeudi 10 janvier 2013, à 14h30,

dans leur salle au Foyer Résidence,

suivie de la traditionnelle galette.

COMITÉ DE QUARTIER DU GRAND BADORIS

Le comité de quartier du Grand Badoris vous invite à retenir des dates et événements importants pour l'année 2013 :

- La galette des Rois, le **samedi 26 janvier 2013**, à 20h30, à la salle de laMJC.
- La Randonnée avec barbecue au bord de la Charente, le **samedi 26 mai 2013**.
- Un voyage le **samedi 15 juin 2013**, soit Le Puy de Fou ou Aquarium du Bugue avec visite du village du Bourmat.
- Le repas de Quartier, le **samedi 07 septembre 2013**.

MJC JUDO



Regroupement du 27/11/2012

La section judo/jujitsu de la M.J.C. de Fléac compte actuellement une cinquantaine de licenciés. Elle accueille les enfants, dès l'âge de 4 ans, tous les mercredis, dans le cadre d'un cours d'une heure «éveil au judo».

Tous les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état.

Le judo et le jujitsu peuvent être pratiqués soit en loisir pour un maintien en forme, soit sportivement en vue des compétitions départementales et régio-

nales auxquelles la section participe régulièrement. Contrairement aux idées reçues, le judo et le jujitsu sont des sports à la portée de tous que l'on peut commencer à tout âge (pour le jujitsu à partir de 13 ans). N'hésitez pas à venir nous voir au dojo, près de la salle des sports de Fléac, vous aurez la possibilité de faire un essai gratuitement.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la M.J.C. de Fléac ou le responsable de la section en appelant le : 06 34 72 85 61.

COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2013 sera une année active pour le Comité de Jumelage, tout d'abord avec l'accueil de nos amis allemands dont nous attendons la visite pour la Pentecôte.

Puis, à l'occasion de la célébration des 20 ans de notre jumelage avec Inchtura Area, nous organiserons

un voyage en Ecosse du jeudi 22 au mardi 27 août.

Nous évoquerons ces projets, ainsi que d'autres plus locaux, lors de notre

Assemblée Générale

qui se tiendra le

Vendredi 11 janvier 2013, à 20h30, à la salle des Fêtes,

et au cours de laquelle nous prendrons les premières inscriptions pour le voyage en Ecosse.

Mais d'ici là, les membres du Comité de Jumelage souhaitent à tous les lecteurs de Fléac Contact de belles fêtes de fin d'année, et une heureuse année nouvelle.

Hiver à Abernyte...





Salle des Sports (Tennis de Table)

Vendredi 18 janvier
Reprise Championnat
2^{ème} phase



Terrain de Football

Dimanche 20 janvier
Fléac C - Nonaville

Dimanche 27 janvier
Fléac A - Vindelle
Fléac B - Entente-Foot 96

Salle des Fêtes

Lundi 07 janvier :
20h30
Assemblée Générale des
Amis de Chalonne

Vendredi 11 janvier :
20h30
Assemblée Générale
du Jumelage

Dimanche 20 janvier
Repas des Anciens

Foyer Résidence

Jeudi 10 janvier :
14h30
Assemblée Générale
du Club des Aînés



PROBLÈME N° 222

Les habitations

Solution dans le
prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I							■			
II		■	■				■			
III					■					
IV								■		
V						■				
VI			■							
VII		■								■
VIII	■						■			
IX			■							■
X						■		■		

HORIZONTALEMENT :

- I. Maison de bois ;
Habitation de Provence.
- II. Pièce d'Ibsen ;
Apatride.
- III. Occupé par les Indiens ;
Smala.
- IV. Yvan fut le plus terrible ;
La sienne ;
Au centre d'une pagode.
- V. Insigne à démêler ;
Arbre africain.
- VI. Ville du Mali ;
Ecumat (en désordre)
- VII. Résidence secondaire des Russes.
- VIII. Maison à la campagne ;
Un peu de liberté.
- IX. Célé ;
Commune de Suisse.
- X. Maison bourgeoise ;
Qualité d'un Cognac.

VERTICALEMENT :

1. Dans la campagne anglaise ;
Ouverture sur le monde.
2. Occupé par des Moujiks ;
Evadé.
3. Habitée par une Chinoise.
4. Ses riverains sont souvent
des châtelains ;
Grand lac salé.
5. Terminaison verbale ;
Doublait un pion mais
dans le désordre.
6. Creusets ;
Preuve à retourner.
7. La maison des cow-boys ;
Se dit en perdition.
8. Ses ponts sont appréciés ;
Couche dans la baignoire.
9. Porté avec ostentation ;
Où font dodo les dadas.
10. Elle n'a pris qu'une
petite pièce.

Solution du numéro 221

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	I	L	O	U	H	E	T	T	E
II	P	O	U	B	E	L	L	E		
III	E		C	O	L	T		T	B	P
IV	N	O		L	E		D		A	A
V	C	R	I	E		S	T	E	R	N
VI	E	L	O		M	E	N	U	E	T
VII	R	A	T	I	E	R			M	A
VIII		N	A		D	I	E	S	E	L
IX	R	D		G	U	E	P	E		O
X	G	O	D	I	L	L	O	T		N

Etat Civil

NAISSANCES

Le 16/11/2012 : Samuel Adam Gabriel
WIECKOWSKI BROSSIER
Le 21/11/2012 : Owen BIZIOU
Le 23/11/2012 : Sixtine Hélécia Marie MENPONTE

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Le 21/11/12 : Henri Paul BIDAULT
Le 04/12/12 : Raymond Marcel ROULET
Le 08/12/12 : Jacqueline Lucette ZABALA née BERNARD

Publication

Responsable de la publication : Guy ETIENNE

Responsable de la rédaction : Sylvie CARRERA

Rédacteurs : Agnès BEL, Christian CLEVELAND,
Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT,
Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD,
Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.



Fléac - Eglise

Collection Guy Parinet